



INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Développer les capacités de desserte de l'appareil portuaire breton, dans une région très dépendante des transports, constitue un atout important pour l'économie régionale.

Les CCI sont très impliquées en tant que gestionnaires d'équipements venant directement en appui à certaines de ces activités : à ce jour les établissements consulaires bretons gèrent 7 aéroports, 10 ports de commerce, 21 ports de pêche et criées, 7 ports de plaisance et 4 sites touristiques et centres d'exposition soit 49 équipements.

Préserver la qualité et la compétitivité de ces infrastructures sont des éléments déterminants pour conforter l'avenir économique de la Bretagne et son ouverture internationale. De plus, les ports bretons représentent un facteur d'incitation déterminant pour le maintien de certaines entreprises dans la région par les facilités qu'ils apportent pour l'import / export, notamment pour les industries agroalimentaires.



